

COMMISSION DE TRAVAIL INFORMATION / COMMUNICATION

Compte rendu de la rencontre du 25 septembre 2002

Miriam MUHE (Collège de la Citoyenneté)

Responsable de la commission Information / Communication

Etaient présents :

Claudine ARGACHA, Maison de Retraite de Rabastens de Bigorre

Virginie BELI ERES, Hydro-France

Bruno FRECHE, Château Montus

Françoise I BOS, Centre Médico-psychologique pour enfants Vic en Bigorre

Hélène KNOLL, Association SOLEIL, Centre de Loisirs Lascazères

Jacques LABROUCHE

Francine MAUMY, Chambre d'hôtes

Guy PECOSTE, Vic Bilh 2000 (Ets. Informatique)

Jacky TUJAGUE, CUMAV65

Josette VI LAINE, Groupe Mutuelle Pyrénées Bigorre

Ordre du jour :

Préparation de réunions publiques

Déroulement de la réunion :

Le référent de commission, Miriam MUHE, remercie dans son mot d'accueil Hélène KNOLL pour son accueil chaleureux au Centre de Loisirs de Lascazères.

Après un tour de table, est présenté l'ordre du jour : la préparation de réunions publiques d'information de la population.

Il semble nécessaire d'aller dans les cantons du Pays et de porter la motivation du Conseil de Développement directement aux habitants pour inciter à l'échange et inviter à s'impliquer activement.

I. DEPLIANT DE PRESENTATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :

Un document de présentation du Conseil de Développement (feuille A4 pliée) est proposé à l'approbation de la commission. Ce dépliant, tiré à 1000 exemplaires sera distribué aux participants des réunions publiques. La commission approuve son contenu. La décision d'édition de ce document sera soumis au Bureau du Conseil de Développement à sa réunion début octobre 2002.

II. QUESTIONNAIRE SUR LE PAYS ET LE RÔLE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :

Pour offrir un débat fondé sur des connaissances sûres, il est nécessaire de se poser toute question possible sur le Pays et son fonctionnement. Ensuite, il faut noter toutes ces questions et y ajouter les réponses valides, si possible avec l'appui technique des agents de la Semadour.

Sans attendre cette proposition de travail, les questions fusaient déjà de toute part de la commission. En fait, lors du dernier Conseil d'Administration, le 16 septembre 2002, des voix pessimistes ont soulevé la question de l'importance du rôle du Conseil de Développement. Cette

questions et un grand nombre d'autres préoccupations n'ont pas trouvé une réponse ferme. Pendant quelques minutes, il était évident que même au sein du Conseil de Développement reste beaucoup de travail d'information à faire.

On constatait aussi que l'échange avec les élus reste presque inexistant suite aussi aux complications empêchant une rapide création du GIP DL.

Un grand nombre de questions a été noté par le référent. Quelques exemples :

- Le Pays n'est pas concret, car il manque le financement ?
- Qu'est-ce qu'un projet transversal ?
- Quel type de projet est éligible Pays ?
- Quel soutien donne le Pays aux porteurs de projet ?
- Est-ce que l'intervention du Pays alourdit la démarche de demande de subvention ?

Le débat dans la commission relevait donc la nécessité d'améliorer le niveau d'information. Hélène KNOLL, membre fondatrice du Conseil de Développement, répondait à de nombreuses questions, mais il reste nécessaire de soumettre un premier questionnaire à l'association Euradour pour demander le soutien technique de la Semadour.

Avant de terminer cette rencontre, les participants exprimaient leur motivation d'avancer dans le travail du Conseil de Développement.

Pour la **prochaine réunion**, programmée le **mercredi 23 octobre 2002, à 18 h 30 à Lascazères**, il faudra déterminer comment on prévoit le déroulement des réunions publiques et qui du Conseil de Développement animera ces réunions.

IMPORTANT : les référents des commissions de travail doivent fournir rapidement un condensé de leur travail accompli avec, s'il y a lieu, une description d'un projet arrêté ou en élaboration !

Envoyer à miriam.muhe@tiscali.fr ou par courrier à : Miriam MUHE 64330 SAINT JEAN POUUDGE

III. ARTICLES DANS LA PRESSE LOCALE :

Afin de proposer assez fréquemment des articles à la presse locale, il est nécessaire que les référents des commissions transmettent à Virginie BELIERES (fax : 05-59-68-28-00, ou e-mail : virginie64@aol.com) des condensés de comptes rendus.

IV. INAUGURATION DU LOCAL DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :

Pas de nouvelles du Bureau du Conseil de Développement.

V. REUNIONS PUBLIQUES :

La commission Information / Communication propose d'envoyer un courrier aux Maires du Pays. L'objet de cette lettre, signée par le Président, est de demander d'organiser dans les communes des Maires consentants des réunions publiques afin d'informer la population de la possibilité qui lui est offerte de participer au Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour.

La commission Information / Communication souhaiterait « sonder » la motivation des Maires et proposera, par la suite et selon le nombre de réponses positives, des réunions dans, au maximum, une vingtaine de communes équitablement réparties sur le territoire et au cours du second semestre 2002.

Hélène KNOLL souligne que l'exercice de la démocratie locale empêche la montée des extrêmes anti-républicains, sans remettre en question le rôle primordial des élus, mais en repositionnant leur importance.

Les autres participants à cette réunion sont en accord avec les propos de Hélène KNOLL mais trouvent toutefois qu'il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin pour prouver sa motivation. En effet, le Conseil de Développement doit demeurer déconnecté de toute tendance politique.

VI. REALISATION D'UN DEPLIANT DE PRESENTATION DU PAYS :

La commission Information / Communication souhaiterait élaborer, en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour, une brochure de présentation du Pays du Val d'Adour à destination de ses habitants.

Pour cela, le Conseil de Développement devra soumettre ce projet aux élus du territoire et les solliciter dans la recherche de financement.

VII. COMMUNICATION AVEC LES ELUS :

En avril dernier, la commission Information / Communication avait déjà formulé le souhait de rencontrer les élus d'Euradour afin d'exposer les travaux et intentions du Conseil de Développement et harmoniser les méthodes de travail entre élus et acteurs socio-économiques, pour transmettre une image de symbiose et non de division. Il avait été décidé d'adresser un courrier aux élus d'Euradour.

Le Bureau du Conseil de Développement trouvait le moment peu opportun, pour diverses raisons : élections, constitution du GIP en cours...

Entre temps, les élus ont constitué des commissions de travail thématiques propres aux membres d'Euradour et ressemblant à celles du Conseil de Développement.

Le lundi 27 mai 2002, des membres du Bureau du Conseil de Développement (Rosemonde CATHALA, Alain GOULLIEUX, Vincent PLUQUET) ont rencontré une première fois des élus de l'Association Euradour (Jean BORDERES, représentant Claude MIQUEU, Christian BOURBON, Michel CHANTRE, Francis DAGUZAN et Jean Louis GUI LHAUMON).